Moto Club La Colombe

Feuille de Route

et Statut

Janvier 2017

Etat d'esprit p. 3

Les activités p. 4

Son architecture p. 5

Son Identité p. 6

Les Membres le Comité p. 7

Le Conseil p. 8

En tant que croyant p. 9

La place de la Fête et des Repas p. 10

Textes de fondements p. 11

l'Amitié p. 15

Statuts p. 16

ETAT D'ESPRIT

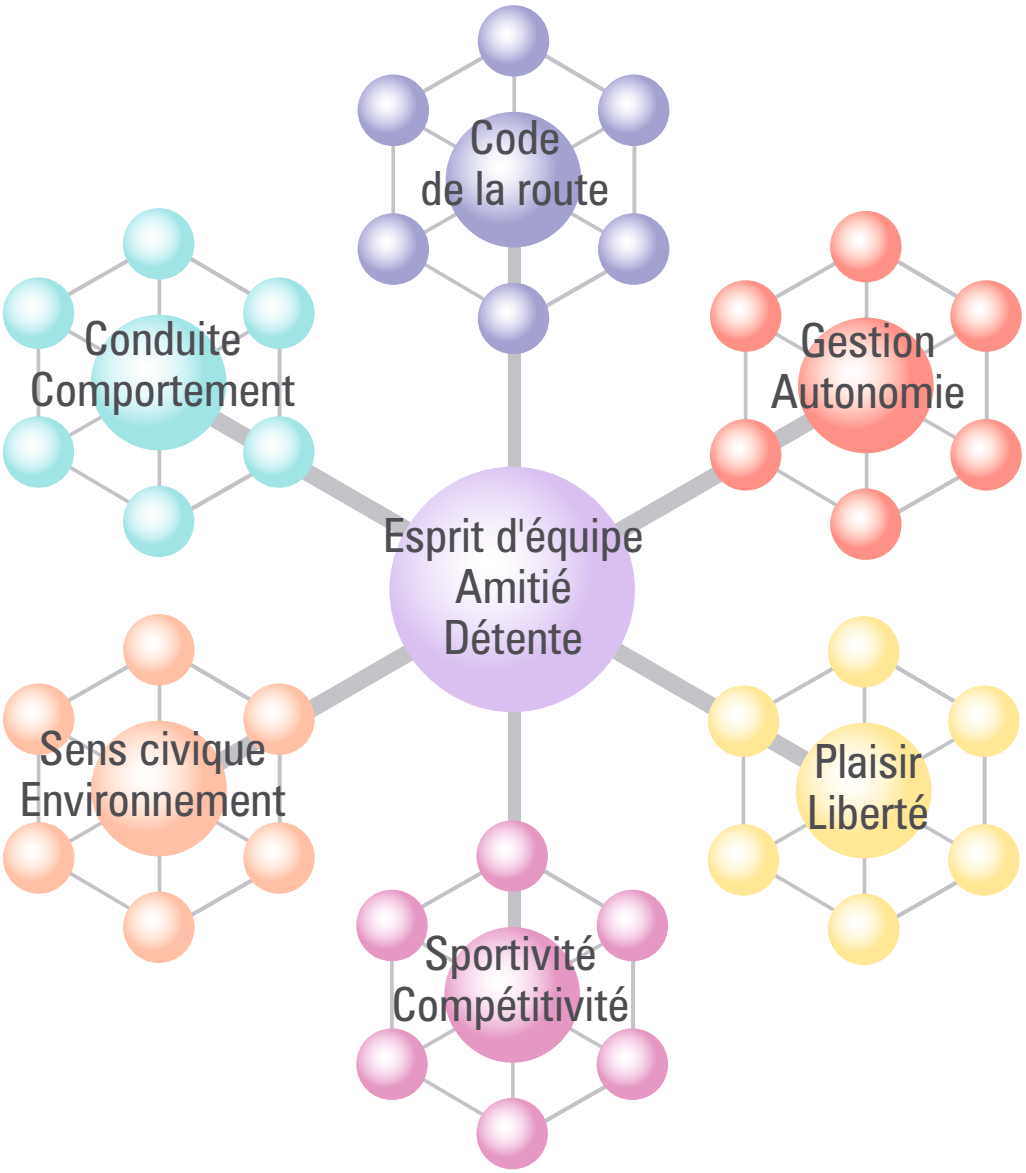

L'Amitié est plus difficile et plus rare que l'amour.
C'est pour cette raison qu'il faut tout faire pour la sauvegarder

Alberto Moravia Ecrivain Italien

Moto Club La Colombe

1 ° L'un des buts majeurs du club est de susciter chez chacun le plaisir de piloter une moto, de partager cette passion et de voir de nouveaux horizons en bande.

2 ° C'est en même temps communiquer à chaque nouvelle personne ou adhérent cet état d'esprit d'amitié et associatif, c'est-à-dire donner, dans la mesure de ses capacités et de ses possibilités, un peu plus qu'il ne reçoit.

3 ° C'est aussi un lieu de rencontre convivial et naturel entre des personnes de tissus sociaux très variés et de tranches d'âge très larges et d'en découvrir toutes les richesses.

4 ° C'est enfin le plaisir de stimuler et d'améliorer pour chacun son style de pilotage par le partage et l'échange avec les autres.

5° C'est encore le plaisir de voyager en bande, en découvrant un style de pilotage commun où chacun se sent solidaire et en harmonie tout en veillant à ce que chacun puisse rouler au rythme qui lui convient, comme la discipline d'un swing fabuleux, plaisir décuplé par la force d'une bande.

Ses Activités

Organisation de Balades en motos

Repas - Grillades

Visiter d'autres Clubs

Inviter d'autres Clubs

Organiser des rencontres avec d'autres Clubs

Soutien occasionnel à certaines manifestations hors milieu motard

SON IDENTITÉ

SA CHARTRE GRAPHIQUE

LA COLOMBE

Symbole de Paix, de vie, d'espérance

C'est aussi le symbole de l'Esprit Saint.

Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur Lui.. Mathieu 3 v. 16

Et la Paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos coeurs et vos pensées en Jésus Christ . Philippiens 4 v. 7

La joie de L'Eternel sera votre force Néhémie 8 v. 10

Logo officiel pour Homme

Logo officiel pour Femme

Logo officiel personnalisable
dans sa couleur et sa taille à l'appréciation de l'adhérent

SON ARCHITECTURE

QUATRE SPHÈRES DE VIE ET D'ACTIVITES

CERCLES QUI RESTENT OUVERTS

1 ère Sphère : Le comité avec le conseil
2 ème Sphère : Les membres actifs
3 ème Sphère : Les membres
4 ème Sphère : Les visiteurs

Visiteur

Toute personne peut venir pendant un an participer à toutes nos activités et, seulement après, elle choisit si l'état d'esprit du club lui convient, alors elle s'engage à devenir membre.

Les membres d'autres clubs sont toujours bienvenus pour nous visiter et construire des relations agréables entre les clubs.

Membre

Être membre, c 'est : Avoir une moto et aimer la moto,

Avoir l'esprit motard , se sentir bien dans ce milieu et être reconnu en que tel.

Aimer et désirer développer le sens d'une amitié envers toute personne du club et aussi accueillir tout visiteur ou nouveau membre du club,

Faire des repas communautaires, lieux privilégiés pour développer l'Amitié et la solidarité,

Participer au plaisir de voyager en bande, en travaillant un style de pilotage commun pour que chacun se sente solidaire comme dans une discipline de ballet, un plaisir décuplé par la force d'une équipe, que ce soit dans un rythme *slow* ou dans un rythme soutenu.

Si, pour une raison quelconque (manque de moyens économiques, problème de santé ou autres choses) quelqu'un n'en a pas ou plus, pour une longue durée, il peut devenir membre supporter suivant la démarche citée dans les statuts

Membre Actif

C'est développer le sens de la générosité, en partageant ses capacités et en donnant de son temps dans le sens de donner et de recevoir :

Il suffit de donner un peu plus que ce que l'on a reçu pour générer une grande source de richesse personnelle et construire un tissu de relations, d'amitié, d'échange communautaire, concret, solide et passionnant.

Organiser des virées, des lieux de rencontres et repas

Le Comité

Comme il est souligné dans les statuts, le comité se réunit plusieurs fois dans l'année, veille à exécuter et à faire exécuter ce qui a été décidé à l'assemblée générale.

Il rassemble à tous moments des propositions de membres pour de nouvelles activités et tous autres objets ou sujets.

Il en fait déjà une première approche et la prépare pour la communiquer et la faire valider par ses membres

Le comité choisit lui-même les conseillers qui sont nécessaires à la bonne marche du club.

Le conseil

1) Avant tout, nous croyons que Jésus est le Divin Berger, qu'Il est notre Sauveur et Seigneur,
Qu'il est la Tête et que nous, son corps, sommes déterminés à être à l'écoute et à obéir à l'Esprit-Saint, que notre Père céleste nous a envoyés, afin que nous ayons la capacité de marcher dans toutes ses voies.

2) Le conseil, c'est un lieu où l'on cherche à mettre en pratique l'écoute :
être redevables les uns aux autres.

3) C'est dans ce lieu que les "Je" se transforment en "Nous", les "Je crois, mon idée, ma pensée" sont modelés, purifiés, corrigés, forgés, fortifiés.
Fruit de ce creuset, le "je crois" devient "nous croyons", soumis à L'Esprit Divin et à sa Parole.

4) C'est un peu comme si chacun a reçu une pièce de puzzle : chacune d'elle ne représente pas grand-chose mais, avec les autres, elle donne l'image, la vocation prédéterminée par le Seigneur et est apte à accomplir les projets divins.

Son fonctionnement

--- Vit d'une manière collégiale sous un régime théocratique et non démocratique, c'est-à-dire applique le principe de la majorité absolue (totalité des voix) en croyant que Jésus étant la tête et nous son corps, donc tous rattachés à la même source d'inspiration, nous ne voulons pas d'autre source d'inspiration que Jésus.

--- Une personne ou une petite équipe émet un besoin, une direction, une idée. . .
qui sont partagés et débattus par l'ensemble du conseil, étant soumis au Seigneur ;
Ne seront validés qu'une fois que l'ensemble des membres sera uni sur le sujet.

--- Un principe qui fait gagner du temps mais qui n'est pas un passage obligé ; c'est qu'un nouveau sujet soit déjà partagé à quelques uns afin de le mûrir,
et ensuite proposé au conseil pour écoute, débat et validation ou non du sujet.

En tant que croyant

C'est s'engager à être témoin de sa foi à titre individuel, dans le contact de personne à personne.

C'est une des vocations majeures du club La Colombe de favoriser cet espace de loisirs et détente par le contact et l'écoute de tous ceux que nous rencontrons, parmi les membres et ceux que nous croisons sur notre route.

Le Club n'a pas une vocation d'annoncer l'évangile directement.

Mais donne un cadre favorable et soutient toute activité de ses membres dans sa vocation d'être témoin de notre Seigneur là où il se trouve et à chaque occasion qui lui est donnée.

De veiller et de visiter si nécessaire quand un membre ne vient plus, pour différentes causes, maladie, moral dans les chaussettes, etc . . .

Le club n'est pas rattaché à une église, mais chaque membre actif idéalement est rattaché à une église, mais ce n'est pas une obligation.

Le club favorise, si une équipe du club veut participer, soutenir, encourager, toute action concernant l'annonce de l'évangile, etc . . . . en dehors de son cadre.

Le Club après concertation et accord de l'ensemble de ses membres actifs peut lui-même engager une action spécifique dans le domaine de la foi.

La Prière :

La place de la prière a une fonction majeure dans la vocation du club,

mais elle se pratique plus d'une manière spontanée et informelle (pas planifiée), mais en fonction d'un besoin et/ou d'une demande précise d'une personne ou par rapport à une situation particulière afin de soutenir celui qui a coeur une personne que le Seigneur lui a confiée.

Pour 2017 nous testerons différents types de rencontre pour prier à plusieurs.

La Place de la Fête et des Repas

Ce que nous voulons promouvoir

Dans la Bible dès l'ancien testament **la place du repas** a une grande importance, Depuis Abraham quand il reçut trois hommes lui annonça qu'il aurait un fils, il leur offrat un repas (Genèse 18 v. 1 -8
Dans le livre du Lévitique on voit la place importante **des fêtes que l'Eternel a prescrites,** uniquement pour se réjouir devant Lui et avec Lui . Lévitique 23

En observant la vie de Jésus dans sa mission sur terre, le nombre de repas, fêtes et festin, est très grand, mais le plus incroyable c'est la variété de personnes, de tous milieux, de la société, qui étaient à sa table.
Notre plus grande question ?
Comment faisait-il pour réunir tout ce monde autour d'une table, gens de mauvaise vie, publicains, pharisiens, prostituées vraiment des personnes de tout bord, et le plus étonnant, chacun se **sentait accueilli** quel qu'il soit.
Au point que sa réputation est : **il fût l'Ami des pécheurs, mangeur et buveur**

Donc logiquement si nous voulons être ses disciples c'est à dire Lui ressembler,
nous devrions avoir la même réputation, sinon nous sommes disciples de qui ?

Dans les pages qui suivent, nous vous communiquons les textes que nous voulons pratiquer .

Ce que nous voulons vivre et pratiquer en tant que croyant

Grandir dans la présence et l'intimité du Seigneur . . .

Tu m'a fait connaître les chemins de la vie, Tu me rempliras de bonheur par ta présence
Actes 2 v. 28

Il dira : Frayez, frayez, Préparez un chemin, Enlevez tout obstacle du chemin de mon peuple! Car ainsi parle le Très-Haut Dont la demeure est éternelle Et dont le nom est saint:
Je demeure dans les lieux élevés et dans la sainteté,

. . . et devenir l'ami des pécheurs.

Mais aussi avec l'opprimé Et celui qui est humilié dans son esprit, Afin de ranimer les esprits humiliés, Afin de ranimer les coeurs opprimés. Esaïe 57 V. 14 - 15

Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les garder du Malin. Jean 17 v. 15

TEXTES de FONDEMENTS Ancien Testament

La Place de la FÊTE et des REPAS Prescris par L'Eternel

Ils leur dirent:
Allez, mangez des viandes grasses et buvez ce qui est doux, et envoyez des portions à ceux qui n'ont rien de préparé, car ce jour est consacré à notre Seigneur; ne vous affligez pas, **car la joie de l'Eternel sera votre force.** Néhémie 8 v. 10

Tu lèveras la dîme de tout ce que produira ta semence, de ce que rapportera ton champ chaque année.
Et tu mangeras devant l'Eternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il choisira pour y faire résider son nom, la dîme de ton blé, de ton moût et de ton huile, et les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, **afin que tu apprennes à craindre toujours l'Eternel, ton Dieu.**

Peut-être lorsque l'Eternel, ton Dieu, t'aura béni, le chemin sera-t-il trop long pour que tu puisses transporter ta dîme, à cause de ton éloignement du lieu qu'aura choisi l'Eternel, ton Dieu, pour y faire résider son nom.

Alors, tu échangeras ta dîme contre de l'argent, tu serreras cet argent dans ta main, et tu iras au lieu que l'Eternel, ton Dieu, aura choisi.
Là tu échangeras l'argent contre tout ce que **tu désireras,** gros et menu bétail, **vin et liqueurs,** tout ce qui te fera plaisir, **tu mangeras, là devant L'Eternel, ton Dieu, et tu te réjouiras, toi et ta famille.**

Alors viendront le Lévite, qui n'a ni part ni héritage avec toi, l'immigrant, l'orphelin et la veuve, qui résideront avec toi ;ils mangeront et se rassasieront, **afin que l'Eternel, ton Dieu, te bénisse dans toute l'oeuvre que tu entreprendras de tes mains.** Deutéronome 14 v. 22-29

Pendant six jours, **tu feras ton ouvrage.** Mais le septième jour, **tu te reposeras,** afin que ton boeuf et ton âne aient du repos, afin que le fils de ton esclave et l'étranger aient du relâche.
Vous observerez tout ce que je vous ai dit, et vous ne prononcerez point le nom d'autres dieux: qu'on ne l'entende point sortir de votre bouche.
Trois fois par année, tu célébreras des fêtes en mon honneur. Exode 23 v. 13-15

Ils virent le Dieu d'Israël; sous ses pieds, c'était comme un ouvrage de saphir transparent, comme le ciel lui-même dans sa pureté. Il n'étendit point sa main sur l'élite des enfants d'Israël.
Ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent. Exode 24 v. 10 - 11

L'Eternel des armées prépare à tous les peuples, sur cette montagne, **Un festin de met succulents, Un festin de vins vieux. De mets succulents, plein de moelle, de vins vieux clarifiés.** Esaïe 25 v. 6

La Place de la FÊTE et des REPAS

Réputation et Exemple dans la vie de Jésus

Trois jours après, il y eut des noces à Cana en Galilée. La mère de Jésus était là, et Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples. Le vin ayant manqué, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont plus de vin. Jésus lui répondit: Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi? Mon heure n'est pas encore venue.
Sa mère dit aux serviteurs: Faites ce qu'il vous dira. Or, il y avait là six vases de pierre, destinés aux purifications des Juifs, et contenant chacun deux ou trois mesures.
Jésus leur dit: Remplissez d'eau ces vases. Et ils les remplirent jusqu'au bord. **Puisez maintenant,** leur dit-il, et apportez-en à l'ordonnateur du repas.
Et ils lui en apportèrent. Quand l'ordonnateur du repas eut goûté **l'eau changée en vin**, ne sachant d'où venait ce vin, tandis que les serviteurs, qui avaient puisé l'eau, le savaient bien, il appela l'époux, et lui dit:
Tout homme sert d'abord le bon vin, puis le moins bon après qu'on s'est enivré; toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent. Tel fut, à Cana en Galilée, le premier des miracles que fit Jésus. Il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. Jean 2 v. 1 à 11

Car Jean est venu, ne mangeant ni ne buvant, et ils disent: Il a un démon.
Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et ils disent: **C'est un mangeur et un buveur, un ami des publicains et des gens de mauvaise vie.**
Mais la sagesse a été justifiée par ses oeuvres. Matthieu 11 v. 18 - 19

Après cela, Jésus sortit, et il vit un publicain, nommé Lévi, assis au lieu des péages. Il lui dit: **Suis-moi.** Lévi laissa tout, se leva et le suivit.
Lévi lui donna un grand festin dans sa maison, et beaucoup de publicains et d'autres personnes étaient à table avec eux. Luc 5 v. 27 -29

De là étant allé plus loin, Jésus vit un homme assis au lieu des péages et qui s'appelait Matthieu.
Il lui dit: **Suis-moi.** Cet homme se leva, et le suivit.
Comme **Jésus était à table dans la maison,** voici, beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie (de péagers et de pécheurs) **vinrent se mettre à table avec lui et avec ses disciples.**
Les pharisiens virent cela, et ils dirent à ses disciples: Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les gens de mauvaise vie? Jésus les ayant entendu leur dit: Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades.
Allez, et apprenez ce que signifie: Je prends plaisir à la miséricorde, et non aux sacrifices. **Car je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs.** Matthieu 9 v. 9 - 13

Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, **je souperai avec lui, et lui avec moi.** Apocalypse 3 v.20

JÉSUS ACCESSIBLE
qui s'intéresse à la personne

Jésus, étant entré dans Jéricho, traversait la ville. Et voici, un homme riche, appelé Zachée, chef des publicains, cherchait à voir qui était Jésus; mais il ne pouvait y parvenir, à cause de la foule, car il était de petite taille. Il courut en avant, et monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer par là. Lorsque Jésus fut arrivé à cet endroit, il leva les yeux et lui dit:
Zachée, hâte-toi de descendre; car il faut que je demeure aujourd'hui dans ta maison.
Zachée se hâta de descendre, et le reçut avec joie. Voyant cela, tous murmuraient, et disaient: Il est allé loger chez un homme pécheur.
Mais Zachée, se tenant devant le Seigneur, lui dit: Voici, Seigneur, je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et, si j'ai fait tort de quelque chose à quelqu'un, je lui rends le quadruple.
Jésus lui dit: Le salut est entré aujourd'hui dans cette maison, parce que celui-ci est aussi un fils d'Abraham. **Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.** Luc 19 v. 1 - 10

On lui amena aussi les petits enfants, afin qu'il les touche. Mais les disciples, voyant cela, reprenaient ceux qui les amenaient. 16 Et Jésus les appela, et dit: **Laissez venir à moi les petits enfants,** et ne les en empêchez pas; **car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.** 17 Je vous le dis en vérité, **quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point.**
Luc 18 v. 15 - 17

Comme Jésus approchait de Jéricho, un aveugle était assis au bord du chemin, et mendiait.
Entendant la foule passer, il demanda ce que c'était. On lui dit: C'est Jésus de Nazareth qui passe.
Et il cria: Jésus, Fils de David, aie pitié de moi!
Ceux qui marchaient devant le reprenaient, pour le faire taire; mais il criait beaucoup plus fort: Fils de David, aie pitié de moi !
Jésus, s'étant arrêté, ordonna qu'on le lui amène; et, quand il se fut approché, il lui demanda: **Que veux-tu que je te fasse ?** Il répondit: Seigneur, que je recouvre la vue.
Et Jésus lui dit: **Recouvre la vue; ta foi t'a sauvé.** A l'instant il recouvra la vue, et suivit Jésus, en glorifiant Dieu. Tout le peuple, voyant cela, loua Dieu. Luc 18 v. 35 - 43

Une femme de Samarie vint puiser de l'eau. **Jésus lui dit: Donne-moi à boire.**
Car ses disciples étaient allés à la ville pour acheter des vivres. La femme samaritaine lui dit: Comment toi, qui es Juif, me demandes-tu à boire, à moi qui suis une femme samaritaine ? Les Juifs, en effet, n'ont pas de relations avec les Samaritains. J**ésus lui répondit: Si tu connaissais le don de Dieu et qui est celui qui te dit:** Donne-moi à boire! tu lui aurais toi-même demandé à boire, **et il t'aurait donné de l'eau vive.**
Là-dessus arrivèrent ses disciples, qui furent étonnés de ce qu'il parlait avec une femme. Toutefois aucun ne dit: Que demandes-tu? ou: De quoi parles-tu avec elle ? Jean 4 v. 7 - 10

Textes qui nous encouragent à
grandir dans la Présence de Dieu

Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, **cherchez les choses d'en haut,** où Christ est assis à la droite de Dieu.
Attachez-vous aux choses d'en haut, et non à celles qui sont sur la terre. Car vous êtes morts, et **votre vie est cachée avec Christ en Dieu**. Quand Christ, votre vie, paraîtra,
alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.

Faites donc mourir , dans vos membres, ce qui est terrestre, la débauche, l'impureté, les passions, les mauvais désirs, et la cupidité, qui est une idolâtrie.
C'est à cause de ces choses que la colère de Dieu vient sur les fils de la rébellion, parmi lesquels vous marchiez autrefois, lorsque vous viviez dans ces péchés.

Mais maintenant, renoncez à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la méchanceté, à la calomnie, aux paroles équivoques qui pourraient sortir de votre bouche.

Ne mentez pas les uns aux autres, vous étant dépouillés du vieil homme et de ses oeuvres,
et ayant **revêtu l'homme nouveau,** qui se renouvelle, dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé. 11 Il n'y a ici ni Grec ni Juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni libre; mais **Christ est tout et en tous.**

Ainsi donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, **revêtez-vous de sentiments de compassion, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience.**
Supportez-vous les uns les autres, et, si l'un a sujet de se plaindre de l'autre, pardonnez-vous réciproquement.

De même que Christ vous a pardonné, **pardonnez-vous aussi.**
Mais par-dessus toutes ces choses **revêtez-vous de l'amour,** qui est le lien de la perfection.
Et que la paix de Christ, à laquelle vous avez été appelés pour **former un seul corps,** règne dans vos coeurs. Et soyez reconnaissants.

Que la parole de Christ demeure en vous dans toute sa richesse; **instruisez-vous et exhortez-vous** les uns les autres en toute sagesse, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels, chantant à Dieu dans vos coeurs en vertu de la grâce.
Et quoi que vous fassiez, en parole ou en oeuvre, **faites tout au nom du Seigneur Jésus,** en rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père. Colossiens 3 v. 1 - 17

L'Amitié

L`Amitié

Ressemble à une pierre précieuse dans toute sa beauté, aux mille facettes, qui possède une brillance toute particulière constante, résistant à l'usure du temps, douce et apaisante dans les moments sombres de la vie, elle éclaire et rassure dans ces tunnels jusqu'à qu'à ce que la Lumière luise à nouveau.

L'Amitié

C'est comme un baume qui apaise et guérit les plaies.
C'est comme un soir, dans la douceur d'été, si reposant, que l'on s'endort d'un sommeil doux et paisible et l'on se réveille avec une énergie renouvelée.

L'Amitié

C'est comme un Aigle qui vient te saisir au fond du trou et t'emmène sur ses ailes et, qui, profitant des vents ascendants, te fait prendre de la hauteur dans un ciel bleu d'azur.
Qui t'oxigène, te communique cette force qui te permet de fondre sur ta route et la reprendre d'un pas ferme et sûr.

L'Amitié

C'est comme un alpiniste qui te communique sa vigueur au pied de la montagne à gravir, qui l'aime et se réjouit de ce nouveau défi.

Etienne Wenger

L'Amitié est plus difficile et plus rare que l'amour.
C'est pour cette raison qu'il faut tout faire pour la sauvegarder.

Alberto Moravia 1907-1990 Écrivain Italien

Statut 2017

Président : Patrice Meylan Tél. 021 701 57 10 pmeylan@bluewin.ch

Trésorier : Gérard Allenbach Tél. 022 361 99 15 gegeallenbach@yahoo.fr

Secrétaire : Christophe Kappler Tél. 022 367 13 76

DENOMINATION, BUT ET SIEGE

Article 1 : Dénomination

Il est constitué entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts, une association à but non lucratif, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.
Le nom de cette association est « Moto-Club la Colombe », ci-après : MCC

Article 2 : Buts

Le MCC a pour buts de :

.

- a pour but de communiquer des valeurs chrétiennes,
- d'offrir un lieu d'écoute par la présence, de rencontre et d'édification à tous les motocyclistes,
- de mettre sur pied des activités en lien direct avec la foi chrétienne et/ou le monde de la moto.

Article 3 : Siège

Le siège du MCC est au domicile du président.

LES MEMBRES

Article 4 A : Membres actifs et sympathisants

Les membres actifs sont toutes celles et ceux qui confessent Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur personnel ou des sympathisants ouverts à l'Evangile présentés par lesdits membres. Les membres actifs possèdent un motocycle, un side-car ou un trike d'au moins 125 cm3 (scooter excepté) et s'acquittent d'une cotisation annuelle.

Article 4 B : Membres Juniors

Les membres juniors sont toutes celles et ceux qui confessent Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur personnel ou des sympathisants ouverts à l'Evangile présentés par lesdits membres.
Les membres juniors possèdent un motocycle de 50 cm3 (scooter excepté) et s'acquittent d'une cotisation annuelle**.** Ils sont admis entre 16-18 ans ainsi que pendant le passage du permis A bridé (1 année de transition). Une approbation et signature des parents sont obligatoires pour la demande de membre junior.

Article 5 A: Membres supporters

Les personnes désirant s'engager au MCC mais n'ayant toutefois pas un motocycle pourront devenir membres supporters. Les membres supporters sont également celles et ceux qui soutiennent par des dons financiers, matériels ou par l'intercession de la prière, les activités et les membres du MCC. Les membres supporters s'acquittent d'une cotisation annuelle.

Article 5 B: **Membres d'honneur**

Les membres d'honneur ne paient pas de cotisations et ne sont pas obligés de posséder un motocycle.

Article 6 : Admission

Toute personne remplissant les conditions posées par les présents statuts et désireuse d'adhérer au MCC, peut présenter sa candidature par écrit au Comité. Ce dernier statue sur ladite demande qu'il peut refuser sans indication de motifs.

Article 7 : Démission

Chaque membre peut quitter le MCC en tout temps, par simple déclaration écrite adressée au Comité, avec un préavis de 15 jours.

Article 8 : Radiation

Le Comité est compétent pour exclure un membre pour justes motifs ou lorsque le Comité estime qu'il ne remplit plus les conditions posées par les présents statuts. Tout membre démissionnaire ou exclu perd tous droits envers l'association.

FINANCES

Article 9 : Ressources

Les ressources de l'association sont les suivantes :

- Les cotisations annuelles versées par les membres.
- Les dons ou legs.
- Le produit de l'activité que l'association pourrait exercer dans le cadre de son but.

ORGANISATION

L'Assemblée générale

Article 10 : Fonction et membres

L'Assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association. Elle est constituée par les membres actifs et sympathisants qui, eux seuls, ont le droit de vote.

Article 11 : Compétences

Elle est notamment compétente pour donner son approbation ou prendre les décisions sur les matières suivantes :

- approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
- approbation du rapport annuel du président
- approbation des comptes de l'exercice écoulé
- élection du comité
- élection des vérificateurs des comptes
- fixation des lignes générales de l'exercice suivant
- fixation du montant de la cotisation annuelle

Article 12 : Fréquence et convocation

Une Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans le courant du 1er trimestre de l'année civile. Une convocation écrite est adressée à chaque membre au moins 4 semaines à l'avance par le président du comité. L'ordre du jour est établi par le comité qui tient notamment compte des propositions dont il a pu être saisi.

Article 13 : Modifications et affiliations

Les modifications des statuts, toutes formes d'affiliation et de collaboration doivent être acceptées par le vote d'au moins deux tiers des membres présents à l'Assemblée générale.

L'Assemblée extraordinaire

Article 14 : Convocation

Une Assemblée extraordinaire peut être demandée par un tiers des membres actifs. Le président du comité convoque les membres à l'Assemblée extraordinaire, par écrit ou oralement.

Le Comité

Article 15 : Les membres

La direction du MCC incombe au Comité. Ce dernier est composé au minimum de trois membres actifs du MCC, soit : un président, un secrétaire et un caissier, qui confessent Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur personnel. La durée de leur mandat est limitée à une année. Ils sont indéfiniment rééligibles.

Article 16 : **Condition d'éligibilité**

La fonction de membre du Comité est aussi assujettie à la condition d'être membre d'une église chrétienne locale.

Article 17 : Réunions

Le Comité se réunit au moins 6 fois par année, voir davantage, si nécessaire.

Article 18 : Compétences

Le Comité prend notamment toutes les mesures et initiatives qu'il juge utiles à la poursuite du but social de l'association. Le Comité ne peut pas engager l'association au-delà des actifs.

Article 19 : Représentation

Le Comité représente l'association envers les tiers.

Les Vérificateurs des comptes

Article 20 : Election

Les vérificateurs des comptes sont élus par l'Assemblée générale, au nombre de deux, plus un suppléant. Leur mandat dure 3 ans, dont la première année en tant que suppléant.

Article 21 : Mandat

Les vérificateurs de compte recherchent si les comptes et le bilan sont conformes aux livres et si ces derniers sont tenus avec exactitude. Le caissier leur remet pour l'accomplissement de leurs tâches, toutes pièces justificatives et ils ont libre accès aux comptes de l'association. Les vérificateurs des comptes soumettent à l'Assemblée générale, un rapport sur leurs constatations. Les conclusions de ce rapport proposent à l'Assemblée générale de donner décharge ou non au caissier.

AFFILIATION ET COLLABORATION

Article 22 : Affiliation et collaboration

Le MCC peut s'affilier ou collaborer avec d'autres associations motocyclistes, églises ou paroisses.

Article 23 : Approbation

Toutes formes de collaboration et d'affiliation sont soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

Article 24 : **Invités à l'Assemblée générale**

Un représentant de chaque association avec laquelle le MCC est affilié, est invité à assister à l'Assemblée générale. Ces derniers disposent uniquement d'une voix consultatives.

RESPONSABILITE

Article 25 : Dettes

Le MCC répond de ses dettes sur sa fortune; ses membres ne sauraient être tenus des dettes sociales.

Article 26 : Fortune

Les engagements du MCC sont garantis exclusivement par sa fortune, l'association n'est pas responsable des engagements de ses membres.

DISSOLUTION ET LIQUIDATION

Article 27 : Procédure

En cas de dissolution du MCC, votée par les deux tiers des membres présents lors d'une Assemblée générale ou extraordinaire, les modalités de la liquidation sont opérées par le Comité. Après paiement des dettes sociales, le solde actif éventuel est affecté sur décision de l'Assemblée générale à une œuvre chrétienne de bienfaisance.

Statuts approuvés
par le Comité du MCC,
le 1er mars 2001 à Yverdon-les-Bains (VD)

Olivier Chappuis, Patrice Meylan,
André Salesse-Lavergne et Nicolas Wüthrich

Articles 4, 5 et 15 corrigés et approuvés par les membres du MCC le 2 avril 2003 à la Colline à Crissier.

Article 2, 1er corrigé et approuvé par les membres du MCC le 26 janvier 2008 à la Colline à Crissier.

Article 4B rajouté et approuvé par les membres du MCC le 31 janvier 2009 à Vuiteboeuf.

Article 5B rajouté et approuvé par les membres du MCC le 24 Janvier 2015 à Mex.